



Construction Trophées aquitains de l'innovation technologique

Le conseil régional d'Aquitaine et le pôle de compétitivité **Xylofutur** partenaire du salon Vivons Bois, organisent un appel à projets pour distinguer les entreprises innovantes dans le domaine de la construction bois.

Les Trophées aquitains de l'innovation et de la collaboration technologique récompenseront les participants dans deux catégories : d'abord matériaux, systèmes et procédés pour la construction bois, puis constructions bois innovantes. Pour pouvoir s'inscrire à cette compétition, le porteur du projet devra remplir plusieurs conditions : posséder une activité industrielle et commerciale, avoir achevé au moins un exercice fiscal et posséder au moins un établissement en Aquitaine. Le lauréat de chaque catégorie sera récompensé par un prix du conseil régional d'Aquitaine doté de 15.000 euros. La remise des prix aura lieu le vendredi 5 novembre, sur le stand Xylofutur, dans le cadre de la journée professionnelle du salon Vivons Bois. Les dossiers de participation sont téléchargeables sur www.xylofutur.fr et doivent être transmis au plus tard le vendredi 16 juillet au jury.